



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'intérieur et de la mobilité
La Conseillère d'Etat

DIM
Case postale 3918
1211 Genève 3

N/réf. : MIK/GZU/iga

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 26 MAI 2010
Séance CA du: - 2 JUIN 2010
Décision:
A traiter par:
Copies: SCA

Ville de Genève
Palais Eynard
Monsieur Rémy Pagani, Maire
Conseil administratif
Rue de la Croix-Rouge 4
Case postale 3983
1211 Genève 3

Genève, le 14 mai 2010

Concerne : Crédit budgétaire pluriannuel de 2 675 000 F destiné à allouer des subventions à des tiers organisateurs de projet et à allouer des budgets supplémentaires à différentes institutions du département de la culture (biens, services et marchandises) pour les années 2011, 2012 et 2013 en vue de la célébration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, « 2012 Rousseau pour tous »

Monsieur le Maire,
Madame la Conseillère administrative,
Messieurs les Conseillers administratifs,

Le service de surveillance des communes (SSCO) a bien reçu l'acte voté par le Conseil municipal de la Ville de Genève en date du 24 mars 2010.

Je souhaite, par la présente, vous informer que cet objet ne peut être qualifié de délibération puisqu'il porte sur des montants qui devront être inscrits aux budgets des années 2011 à 2013.

En effet, l'article 30 de la loi sur l'administration des communes (LAC - B 6 05) prévoit que le Conseil municipal délibère sur les crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir que pour l'année en cours selon le principe de l'annualité qui prévaut dans la comptabilité publique.

Dès lors, ce document sera considéré comme une résolution au sens des art. 29, al. 3 LAC et 47 et suivants du règlement de votre Conseil municipal. Il conviendra donc que les montants indiqués dans l'acte voté le 24 mars 2010 soient portés aux budgets respectifs des années qui les concernent.

Le SSCO reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, Madame la Conseillère administrative, Messieurs les Conseillers administratifs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Michèle Künzler